



VILLE DE LEWARDE

Décembre 2019

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le mot du Maire

Décembre, c'est le mois des fêtes et aussi le moment où le plus d'associations font leur assemblée générale (avec le mois de juin).

Il est toujours intéressant d'y assister afin de percevoir ce mélange de passion et de dévouement que l'on appelle bénévolat.

La municipalité se veut être sans faille aux côtés de la trentaine d'associations lewardoises grâce aux subventions, aux prêts de locaux et à la prise en charge des coûts de fonctionnement (électricité, eau, chauffage...) sans oublier l'aide technique de nos employés si cela se révèle nécessaire.

Je souhaite de tout cœur à tous les bénévoles mais aussi à toutes les Lewardoises et tous les Lewardois de bonnes fêtes.

Je remercie particulièrement, pour son acte civique, le voleur des trois sapins que la commune avait placés devant la mairie (ils ont été remplacés).

Encore une fois bonnes fêtes à toutes et à tous.



Votre Maire,
Denis MICHALAK

Vœux du Maire

Les Lewardois sont invités à assister à la cérémonie des vœux du maire à la population le 24 janvier à 18h45, salle des fêtes de Lewarde.

Elections

Vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales de la commune. Vous souhaitez voter aux élections municipales le 15 mars.

Présentez-vous aux heures d'ouverture de la mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile jusqu'au 7 février.

Félicitations

Anne-Sophie Gullo (4^{ème} à partir de la gauche), ancienne élève des écoles maternelle et élémentaire de la commune, a obtenu le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur. A l'université de Caen, à la suite de sa soutenance de thèse devant un jury de professeurs, elle a été nommée docteur en littérature espagnole.



Médaillés du travail

La municipalité a organisé une réception en l'honneur des médaillés du travail de l'année 2019 en présence de nombreux élus.

Monsieur Denis MICHALAK, Maire a rappelé que ce diplôme était la juste récompense des années de travail. Tous les récipiendaires ont reçu un petit cadeau de la municipalité pour marquer cet événement.

Les médaillés sont :

Médaille grand or : Roland FRANCOIS, Thierry MARIN

Médaille d'or : Alain HOFFMANN, Sergio MENCHETTI

Médaille de vermeil : Philippe DUCATILLON, Alain HOFFMANN, Marc DELMOTTE, Richard MATECKI

Médaille d'argent : Claude SOMBRIN, Laurent STIENNE, Joël DUFOUR, Delphine GLUCHOWSKI

Médaille communale et départementale vermeil : Serge DEBAY

Médaille communale et départementale argent : Laurence POIRIER, Claudine TEBANI



Eoliennes

Le dossier toujours aux mains de la justice.

Les requérants dont la commune qui s'opposent à l'implantation d'éoliennes dans la plaine jouxtant le bois de Lewarde ont été déboutés par la justice. Ils ont décidé de faire appel de cette décision.



Entretien des trottoirs et des caniveaux



Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera l'obstruction des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de grosses pluies.

Club Arc-en-Ciel

Le 25 novembre, le club de peinture sur soie a fait le point sur une année d'activité en présence d'une grande partie des adhérentes et d'élus municipaux.

La présidente Madame Chantal Blas a remercié chaleureusement l'équipe des services techniques (travaux et nettoyage) ainsi que la municipalité pour son écoute positive.



La secrétaire, Madame Marie-Claude Lermoyeux, a souligné dans son rapport d'activité l'action phare de l'année. L'exposition intitulée « femme, femme » a été présentée lors du week-end culturel du 3 juin. Les adhérentes investies ont apprécié le contact artistique avec les élèves des écoles.

La trésorerie est légèrement excédentaire. Le bilan a été présenté par Madame Françoise Bogaczynski, trésorière. Des projets sont à l'étude pour être réalisés en 2020 : expositions, création collective ...

Monsieur Denis Michalak, maire, a rappelé que la municipalité a pour objectif d'aider les associations à progresser dans leur domaine d'activité. Il s'est félicité des bonnes relations qui se sont nouées entre la municipalité et l'association.

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions dont la présidente : Madame Chantal Blas, la secrétaire : Madame Marie-Claude Lermoyeux, la trésorière : Madame Françoise Bogaczynski.

La boule joyeuse

Le samedi 30 novembre, les boulistes se sont réunis en assemblée générale.

La présidente, Madame Marie-Jeanne Taussin, a remercié Monsieur Denis Michalak, maire et les nombreux élus de leur présence. Elle a félicité l'ensemble des joueurs pour leur très bonne tenue au cours des 62 rencontres auxquelles ils ont participé ainsi que les membres du bureau pour leur aide efficace.

En dehors des concours, des moments de détente, de convivialité sont organisés et aident à souder l'esprit d'équipe.

L'ouverture du club le samedi et le dimanche est à l'étude. Monsieur Daniel Desrousseaux, secrétaire, a présenté les résultats sportifs. Monsieur Gérard Drougat, trésorier, a présenté des comptes financiers équilibrés.

Les rapports ont été votés à l'unanimité.

Monsieur le Maire a rappelé le grand intérêt que la municipalité porte au bon fonctionnement des associations de la commune. Il s'est déclaré disponible pour répondre aux demandes éventuelles d'aide des boulistes qui contribuent à travers leur participation aux différentes compétitions officielles à faire connaître le nom de la commune.

Le bureau sortant a été reconduit.



Le cyclo-club Lewardois

Le vendredi 6 décembre, le club cycliste en présence de Monsieur Michalak, maire et d'élus municipaux a fait le point sur ses activités en assemblée générale.

Le club licencie à l'UFOLEP une dizaine de coureurs dont une féminine et un enfant. Les cyclistes s'engagent dans de multiples compétitions sur route, sur piste, en VTT, en cyclo-cross.



Les rapports moraux, d'activité et de trésorerie démontre le dynamisme de ce club qui fête ses 8 ans d'activité et se montre le digne continuateur d'un ancien club connu des plus anciens lewardois.

Une date à retenir : le 17 mai, seront organisés par la commune et le vélo club les championnats du Nord UFOLEP qualificatifs pour le championnat de France.

Le bureau se compose du président : Monsieur Daniel Majerowicz, du secrétaire : Monsieur Damien Tournon, du trésorier : Monsieur Jean-Luc Majerowicz.

Pour tout contact : Monsieur Jean-Luc Majerowicz 06 65 34 73 96

Amicale Laïque

L'Amicale Laïque tiendra son assemblée générale le 13 janvier, à 18h30, à la salle des fêtes Henri Martel.

Toute personne intéressée par ses activités est la bienvenue à cette réunion.

Médiation familiale

Un service de médiation est à disposition pour résoudre des difficultés de nature familiale.

Ce service d'écoute et d'accompagnement animé par une médiatrice familiale diplômée d'état s'adresse aux parents, aux grands-parents, aux membres d'une famille qui souhaitent sortir d'un conflit.

Pour tout contact : Médiannes, service médiation familiale, 330 Boulevard Paul Hayez à Douai Tél. 07 78 41 66 48

Human Trell

Repas de L'association Human Trell

Menu Couscous

- Aperitif (1 Offert)
- Couscous (Agneaux, Poulet, Merguez)
- Enfant poulet
- Trou Normand
- Fromages
- Tarte au Flan
- Café

10€/Enfant (-10 Ans)
17€/Adulte
A payer avant le 10 Janvier

Salle des fêtes Henri Martel
120 Rue Jean Jaurès
59287 Lewarde

Marti 06 31 56 11 94
Mathieu 06 63 41 64 92

Le Samedi 18 Janvier 2020
19H30

Enquête d'un groupe d'étudiants

En marge du travail réalisé sur le Plan Local d'Urbanisme et du réaménagement de la Place des Vésignons, un groupe d'étudiants de l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipe de Valenciennes va établir un diagnostic du territoire de Lewarde en lien avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO), suivi de propositions.



Le projet d'étude est marqué par deux temps forts :

- d'abord, par l'observation du territoire pour le connaître et le comprendre et analyser ses atouts, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces, en vue d'identifier les futurs enjeux,
- puis, par des propositions d'actions sur le territoire, dans le cadre d'un projet d'aménagement.

Cette étude est gratuite, et obtenir une vision extérieure d'étudiants peut être intéressante dans la réflexion générale menée actuellement.

Une première rencontre s'est tenue récemment en mairie.

Mr le Maire a fait un exposé sur la ville de Lewarde et Mr Benoit Grandpierre, responsable du pôle urbanisme et développement local à la CCCO, a présenté les compétences de l'intercommunalité.

Concerts du mois

Deux offres musicales ont été proposées aux Lewardois.

Salle des fêtes, le dimanche 1^{er} décembre, les harmonies de Lewarde et de Les rues des Vignes ont enchanté les spectateurs mélomanes qui ont assisté à ce spectacle musical de grande qualité.



A l'église, le samedi 7 décembre à 15 h 30, les solistes de l'orchestre de Douai ont donné une heure enchantée de spectacle à la découverte de Bach, Haendel, Strauss et Elgar.

Les virtuoses Gautier Dooghe au violon, Aurélien Pénart au piano et Nicolas Zielinski contre-ténor ont démontré tout leur talent dans l'église à l'acoustique parfaite. Le présentateur Julien Viaud a présenté avec éloquence et efficacité les œuvres.



Assemblées Générales

En cette fin d'année, les adhérent(e)s participent à l'assemblée générale de leur association

Comité d'Animation Lewardois

Le 19 novembre, les membres du comité ont été conviés à participer à l'assemblée générale annuelle.

Le CAL est animé par un conseil d'administration de 17 personnes. 19 autres membres actifs participent activement aux actions d'animation.

La présidente, Madame Lahssen, a eu, en introduction à son propos, une pensée pour les membres décédés de l'association. Elle a remercié les élus communaux présents. Elle a exprimé ses vifs remerciements au personnel communal, à tous les bénévoles qui font vivre la structure ainsi qu'à la municipalité pour son aide matérielle et financière.

La secrétaire, Madame Danièle Pot, a présenté le rapport d'activité. A retenir qu'en 2019, le CAL a offert aux élèves des deux écoles l'entrée au cirque éducatif du Douaisis. Il a mis sur pied le réveillon de la Saint-Sylvestre et, bien sûr, organisé, en octobre, la fête à la châtaigne.

Madame Marie-Aude Masson a présenté les comptes de l'association. La trésorerie permet d'envisager sereinement l'avenir. Des projets sont à l'étude pour l'année 2020.

De nouveaux projets seront étudiés au cours de la prochaine réunion du conseil d'administration.

Monsieur André Léger, adjoint au maire, a félicité l'ensemble des adhérents pour leur implication qui permet à la fête de la châtaigne de perdurer avec éclat.

La version 2019 de la fête a été une réussite par la qualité et la diversité des animations, par le nombre de participants acteurs ou spectateurs, par le nombre de bénévoles investis. Cela démontre qu'il est possible d'organiser de grandes manifestations festives dans notre commune.

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions dont la présidente : Madame Nina Lahssen, la secrétaire : Madame Danièle Pot, la trésorière : Madame Marie-Aude Masson.

